



*L'Association des Maires
et présidents d'intercommunalités du Loiret*

présente

LES ASSISES DE LA FORMATION DES ÉLUS DU LOIRET

**MARDI
7
OCTOBRE
2025**

**“MIEUX VIVRE,
MISSION *COMMUNE*”**

*Rendez-vous de 8h15 à 17h
à l'Hôtel du département
15 rue Eugène Vignat
45000 Orléans*



EDITO

Le mandat 2020-2026 a démarré dans un contexte inédit et s'est heurté à des difficultés bien réelles : gestion de la crise sanitaire, inflation normative, transferts de charges dissimulés, montée des tensions, défiance, contraintes budgétaires, incertitudes climatiques, solitude parfois. Mais elles ne doivent pas avoir raison de notre engagement.

En effet, ce mandat, aussi singulier soit-il, est aussi celui qui nous oblige à réinventer nos façons de faire, à puiser dans nos ressources personnelles pour bâtir du collectif, à transformer les contraintes en leviers. C'est un défi, mais aussi une chance.

Ces Assises de la formation des élus du Loiret veulent répondre à cette ambition. Redonner du souffle, de la clarté, des outils, des perspectives. Elles sont conçues comme une parenthèse utile, un temps pour soi, mais aussi pour l'action.

Pour vous accompagner dans cette mission exigeante, nous avons conçu ces Assises autour du thème : "Mieux vivre, mission COMMUNE".

Car mieux vivre, c'est d'abord mieux comprendre : les enjeux de l'assurabilité des collectivités, les moyens concrets d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde efficace, ou encore les solutions pour une gestion durable des eaux pluviales dans l'urbanisme.

Mieux vivre, c'est aussi mieux prévenir : en matière de santé, notamment de santé mentale, de relations humaines apaisées et de leadership fédérateur et durable.

Mieux vivre, enfin, c'est mieux anticiper : les impacts du changement climatique, les nouveaux risques professionnels, ou encore les mutations numériques à l'image de l'intelligence artificielle, qui transforme peu à peu les pratiques de nos collectivités.

Le fil rouge de cette journée, "Mieux vivre, mission COMMUNE", n'est pas un simple slogan. C'est une boussole. Car mieux vivre, c'est aussi mieux servir. C'est retrouver le sens de notre mandat, en accord avec nos convictions. C'est, ensemble, faire le pari que nos territoires méritent des élus solides, confiants et outillés.

Plus qu'une formation, c'est un moment de respiration, de partage et de construction commune que nous vous proposons. Ces assises vous offriront des clés concrètes pour renforcer votre action et nourrir votre engagement.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire le 7 octobre et à consulter notre dossier avec le détail du programme. Vous y retrouverez des formateurs que vous avez appréciés lors d'éditions précédentes et de nouveaux intervenants.

Je vous laisse le plaisir de les découvrir !

James Bruneau



PROGRAMME DE LA JOURNÉE



8h15 : Café d'accueil



8h45 : Ouverture de la journée dans l'auditorium et mot d'accueil de **James Bruneau**, Président de l'AML, **Florence Galzin**, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Loiret

9h : **L'assurabilité des territoires** (Plénière animée par Patrice Munich, Responsable Régional Collectivités chez **Groupama**, Olivier Fabre, Directeur clientèle des Collectivités et Bertrand Hautin, Ingénieur prévention)



10h30 : Pause-café

10h45 : Début des ateliers en groupe au choix :

- **Intégrer l'intelligence artificielle dans les collectivités : des solutions concrètes aux défis quotidiens** - S. Gérard, **Conseil départemental du Loiret**
- **Faire de la prévention des risques professionnels un outil managérial** - D. Natali, **MNT**
- **Développer son leadership grâce aux leviers de la préparation mentale** - A. Ardoin & G. Simon, **Kalee**
- **Élaborer et mettre en oeuvre son PCS et son PICS** - Lieutenant-Colonel T. Flamant, **SDIS du Loiret**, & A. Boulay, **Préfecture du Loiret**
- **Lutter contre l'habitat indigne : notion et clés** - V. Chaumereuil (**ADIL**), A. Curiel (**AML**), C. Leborgne (**ARS**), S. Broustal (**DDT**), P-E. Martin (**DDT**)
- **Faire face positivement aux relations tendues** - B. Baradel, **Change'R Conseil**



13h : Déjeuner (*buffet dans le hall*)

14h45 : Reprise des ateliers en groupe au choix :

- **Santé mentale : se former pour adopter les bons réflexes** - L. Caillard & N. Normand (**EPSM-Daumézou**), C. Mailly (**MSA**) et C. Costes (**DDT**)
- **Orienter vers le conciliateur, une réponse aux tensions** - C. Bret & R. Benoist, **Association des conciliateurs de justice de la cour d'appel d'Orléans**
- **Savoir affirmer ses idées avec assertivité et convaincre ses interlocuteurs** - B. Baradel, **Change'R Conseil**
- **Améliorer la gestion des eaux pluviales dans l'urbanisme** - L. Fauconnier, **CAUE du Loiret**
- **Élaborer et mettre en oeuvre son PCS et son PICS** - Lieutenant-Colonel T. Flamant, **SDIS du Loiret** & A. Boulay, **Préfecture du Loiret**,
- **Développer son leadership grâce aux leviers de la préparation mentale** - A. Ardoin & G. Simon, **Kalee**



16h45 : Pause-café



17h : Clôture et restitution des ateliers

ATELIERS MATINÉE (AU CHOIX SAUF LE 1)

1 L'ASSURABILITÉ DES TERRITOIRES (PLÉNIÈRE)

Patrice Munich, Olivier Fabre et Bertrand Hautin, **Groupama**

- Comprendre les enjeux de l'assurance pour les collectivités.
- Optimiser et sécuriser les démarches lors de la passation des marchés publics.
- Donner des leviers d'action pour conserver et obtenir une couverture assurancielle de qualité.

2 INTÉGRER L'IA DANS LES COLLECTIVITÉS : DES SOLUTIONS CONCRÈTES AUX DÉFIS QUOTIDIENS

Sandrine Gérard, **Conseil départemental du Loiret**

- Découvrir les principales IA génératives disponibles.
- Acquérir une autonomie de base sur les outils essentiels.
- Expérimenter des cas d'usage concrets adaptés aux missions d'élu.

3 FAIRE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS UN OUTIL MANAGÉRIAL

Dominique Natali, **MNT**

- Donner aux participants un premier socle de connaissance sur la prévention des risques professionnels.
- Positionner la prévention comme un levier stratégique de performance managériale.

4 DÉVELOPPER SON LEADERSHIP GRÂCE AUX LEVIERS DE LA PRÉPARATION MENTALE

Arnaud Ardoin & Germain Simon, **Kalee**

- Intégrer les fonctionnements essentiels de notre mental.
- Se découvrir en situation d'enjeux et de stress.
- Mieux mobiliser ses ressources mentales individuelles et collectives.

5 ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE SON PCS ET SON PICS

Lieutenant-Colonel Thomas Flamant, **SDIS du Loiret** & Arnaud Boulay, **Préfecture du Loiret**

- Comprendre l'intérêt stratégique du PCS et du PICS dans la gestion de crise locale.
- Développer les capacités locales de réponse face aux risques.
- Savoir mobiliser et coordonner les acteurs de la chaîne ORSEC.

6 LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE : NOTION ET CLÉS

Virginie Chaumereuil, **ADIL**, Aurélie Curiel, **AML**, Chloé Leborgne, **ARS**, Sandrine Broustal, **DDT**, Paul-Emile Martin, **DDT**

- Appréhender les notions entourant l'habitat indigne.
- Donner les clés aux élus pour traiter ces situations.

7 FAIRE FACE POSITIVEMENT AUX RELATIONS TENDUES

Bénédicte Baradel, **Change'R Conseil**

- Posséder des clés pour comprendre les interrelations et éviter les principales erreurs.
- Adopter une communication et une posture favorisant la résolution de conflits.

ATELIERS APRÈS-MIDI (AU CHOIX)

8 SANTÉ MENTALE : SE FORMER POUR ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Charlotte Veiluva, Ludovic Caillard et Nicolas Normand, EPSM-Daumézon, Carla Mailly, MSA et Cécile Costes, DDT

- Échanger autour de la santé mentale.
- Présenter l'offre de soin de l'EPSM et les différents modes d'hospitalisation.
- Informer sur la réglementation et les responsabilités de chacun lors des hospitalisations sous contraintes.

9 ORIENTER VERS LE CONCILIEUR, UNE RÉPONSE AUX TENSIONS

Claude Bret & Raymond Benoist, Association des conciliateurs de justice de la cour d'appel d'Orléans

- Connaître la fonction de conciliateur de justice.
- Comprendre les limites du rôle du maire dans la résolution des conflits interpersonnels et protéger sa posture d'élu.
- Acquérir des outils pour expliquer aux habitants les démarches de conciliation et renforcer leur adhésion.

10 SAVOIR AFFIRMER SES IDÉES AVEC ASSERTIVITÉ ET CONVAINCRE SES INTERLOCUTEURS

Bénédicte Baradel, Change'R Conseil

- Identifier ses propres comportements et ressentis selon les circonstances.
- Développer sa capacité à s'exprimer, défendre ses droits, son opinion dans le respect de l'autre.

11 AMÉLIORER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS L'URBANISME

Laure Fauconnier, CAUE du Loiret

- Connaître les enjeux de la désimperméabilisation des sols.
- Identifier les dispositifs naturels et alternatifs de gestion des eaux de pluie.
- Savoir faire de l'eau un atout pour l'aménagement des espaces publics.

12 ÉLABORER ET METTRE EN OEUVRE SON PCS ET SON PICS

Lieutenant-Colonel Thomas Flamant, SDIS du Loiret, & Arnaud Boulay, Préfecture du Loiret

- Comprendre l'intérêt stratégique du PCS et du PICS dans la gestion de crise locale.
- Développer les capacités locales de réponse face aux risques.
- Savoir mobiliser et coordonner les acteurs de la chaîne ORSEC.

13 DÉVELOPPER SON LEADERSHIP GRÂCE AUX LEVIERS DE LA PRÉPARATION MENTALE

Arnaud Ardoin & Germain Simon, Kalee

- Intégrer les fonctionnements essentiels de notre mental.
- Se découvrir en situation d'enjeux et de stress.
- Mieux mobiliser ses ressources mentales individuelles et collectives.



Mme Gal (Déléguée Territoriale du Loiret du Groupe la Poste) sera présente tout au long de la journée pour vous renseigner sur la création de votre **identité numérique** nécessaire à l'utilisation de vos **crédits de formation**. Elle pourra ainsi vous accompagner dans votre démarche et vous aider à la finaliser en bureau de poste après 17h.

S'INSCRIRE & FINANCIER SA FORMATION

1

Via le DIFE

(sur mon compte personnel de formation) - mobilisable jusqu'au 23 septembre -

Le DIFE (Droit individuel à la formation des élus) permet de se former sans frais pour les élus en mobilisant leurs crédits formation pour prendre en charge le coût de la formation et se faire rembourser des frais annexes (dans la limite des conditions statutaires).

Tarif unique DIFE
350€ la journée
Intéressant ... **95% des**
Élus disposent
actuellement de **700€**
sur leur compte DIFE

**S'il ne vous reste pas assez de crédits sur votre compte DIFE, il est possible de compléter avec les fonds de la commune ou vos fonds personnels.*



Ne manquez pas l'opportunité d'utiliser votre DIF Élu, valable jusqu'en mars prochain ! Pour participer à cette journée de formation, vous avez deux options d'inscription :

- via votre compte formation d'élu
- via le budget de votre commune.

Vous avez besoin de créer votre compte DIF Elu ? **Un webinaire d'accompagnement est prévu le 4 septembre à 17h pour vous aider à créer votre identité numérique afin de ne pas perdre votre solde. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le lien.**

L'atelier commun

- **9h - 10h30** : L'assurabilité des territoires

+ Créer votre journée en choisissant 2 ateliers

- **Matin 10h45 - 12h45**

À l'aide des fiches descriptives en annexe et sur notre site, choisissez un premier atelier : 2 à 7

- **Après-midi 14h45 - 16h45**

À l'aide des fiches descriptives, choisissez un second atelier : 8 à 13

Comment s'inscrire ?

1. Inscrivez-vous / connectez-vous à la plateforme "**Mon Compte formation**".
2. Cliquez sur le lien https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/77551466400041_ENJEUX/77551466400041_ENJEUX_ateliers
3. Revenez sur la plateforme "**Mon Compte formation**" et identifiez-vous avec votre identité numérique. Effectuez votre demande d'inscription pour la journée de formation (le choix des ateliers s'effectuera à l'étape suivante) en remplissant les champs demandés. Validez chaque étape (y compris le message relatif à la fonction publique) et cliquez sur "Demander un devis".
4. L'AML instruit votre dossier et vous demande de préciser par email le choix de vos ateliers et votre participation au repas
5. Revenez une dernière fois sur la plateforme "**Mon Compte formation**" et finalisez votre dossier en acceptant l'offre de l'AML. Cette étape est impérative pour valider votre inscription.



Inscription jusqu'au **23 septembre inclus**

Nombre de places limité à 15 personnes par atelier

Besoin d'un accompagnement dans votre démarche ? N'hésitez pas à contacter :



Laura THIRION : 02 38 54 45 40

Maité CAUSSE : 02 38 54 45 43



S'INSCRIRE ET FINANCER SA FORMATION

2

Via le budget communal

(à nous retourner par mail avant le 23 septembre)

Tarif unique
150 €
la journée

- COMMUNE / EPCI :
- Nom(s) - Prénom(s) :
- Qualité(s) :
- Adresse e-mail :
- Numéro de téléphone :

Choix des Ateliers

La capacité des salles étant limitée, les places seront attribuées par ordre d'arrivée des bulletins et en fonction des préférences.

Pour chacun des créneaux, merci de classer les ateliers proposés par ordre d'intérêt de A à D (le choix A correspondant à l'atelier qui a votre préférence).

• Matin

- 9h00 à 10h30 Atelier 1 (*commun en plénière*)
Assurance : protéger la responsabilité et les biens de sa collectivité

- 10h45 à 12h45 **1 atelier au choix**

Atelier 2 Atelier 3 Atelier 4 Atelier 5 Atelier 6 Atelier 7

Participera au déjeuner (*inclus dans le prix*)

• Après-midi

- 14h45 à 16h45 **1 atelier au choix**

Atelier 8 Atelier 9 Atelier 10 Atelier 11 Atelier 12 Atelier 13



Inscription jusqu'au **23 septembre inclus**

Nombre de places limité à 15 personnes par atelier

Attention : tout désistement, sauf cas de force majeure, devra parvenir à l'AML sous un délai de 10 jours au moins avant la date de la formation.

Le ___/___/___ à

Signature du participant :

Cachet de la collectivité
Nom et signature de son représentant :

PLAN D'ACCÈS

L'accès au parking du Département sera contrôlé et sera réservé aux personnes à mobilité réduite et au covoiturage *

Pour les autres participants, le stationnement en Parking Relais est à privilégier

**** Autres parkings à proximité : bd Alexandre Martin, Munster*****



* La liste des participants vous sera communiquée quelques jours avant pour vous permettre de vous organiser

** www.tao-mobilites.fr

*** www.stationnement-orleans.fr



Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS

Tél : 02 38 54 45 46 / am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité d'un prestataire de formation enregistrée sous le numéro 24450390145

auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE

Agréée pour la formation des élus